

Enseignement du journalisme à l'université de Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Medienwissenschaft Schweiz = Science des mass média Suisse**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-790739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enseignement du journalisme à l'université de Neuchâtel

Adresse: Avenue du 1^{er} mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. 032/718 10 40
E-mail: service.communication@admin.unine.ch

Fax: 032/718 10 41

Direction: Prof. Antoine Maurice

Stimulée par la transformation à vue du paysage de la presse aussi bien en Suisse que dans les autres pays européens, le besoin de compréhension des phénomènes de l'information ne cesse de croître dans le public. L'Université de Neuchâtel répond à ce besoin depuis trente ans en offrant au sein de la faculté de lettres un cours, devenu dans les années 1980 un enseignement complet de journalisme. Il est ouvert aux étudiants des diverses facultés. Il s'étend sur six semestres à raison de six à huit heures hebdomadaires. Il est sanctionné par des examens conduisant à un certificat en journalisme.

1. Information : Le besoin de comprendre

La professionnalisation croissante des métiers de l'information, induite par une concurrence de plus en plus féroce sur ce qui est devenue un marché international de l'information, débouche sur une demande d'apprentissage professionnel diversifié. Cet apprentissage s'organise autour des différents métiers de l'information pour ses supports écrits et audiovisuels.

L'université n'a rien de spécifique à apporter dans ce domaine qui, dans la tradition européenne tout au moins, s'apprend sur le tas. Apprentissage pratique que favorise l'évolution économique en cours par la volonté des entreprises de presse de disposer de journalistes sur mesure, mobiles et adaptables. Il est souhaitable en revanche qu'ils aient acquis préalablement un riche bagage critique et universitaire.

2. Société et information

Il existe une autre demande. Elle touche aux interrogations fondamentales qui saisissent le public aussi bien que le praticien au sujet de l'information. Quels sont les antécédents et l'histoire de la transformation permanente à laquelle nous assistons ? Dans quel environnement juridique s'exercent désormais la production de l'information et la liberté de la presse ? Quelles structures économiques et juridiques encadrent ce paysage de la presse dont les horizons se modifient à tout moment ? Comment se fabrique l'information aussi bien sous l'angle technique qu'économique ? Quels sont ses jalons et bornes éthiques ? Enfin, et ce n'est pas la moindre interrogation, comment société et information s'engendrent l'une l'autre dans un processus continu et réciproque où s'inscrivent des questions aussi décisives pour l'époque actuelle que

l'opinion publique, les identités, la production et la diffusion de la culture.

C'est à cette demande que répond aujourd'hui l'enseignement du journalisme à Neuchâtel. Il ne se présente donc pas comme une formation professionnelle, laquelle reste en Suisse confiée aux médias eux-mêmes et à leurs organes conjoints. L'enseignement du journalisme à Neuchâtel entretient du reste avec le Centre romand de formation des journalistes des relations pratiques, reconnaissance réciproque des diplômes délivrés qu'il cherche encore à améliorer. Il agit de même avec d'autres centres d'enseignement du journalisme comme celui de l'institut de journalisme de l'Université de Fribourg avec lequel il se sent appelé à coordonner toujours plus son activité.

3. Le choix de Neuchâtel

Loin d'ignorer les besoins de la profession, l'offre de Neuchâtel s'y articule donc d'une manière qui lui est propre : en éclairant les étudiants sur les problèmes fondamentaux de la presse, elle les y prépare ; en s'ouvrant à la faveur de recherches de deuxième cycle et au-delà sur les grands chantiers contemporains de l'information, elle participe au débat en cours sur la presse.

L'enseignement se spécialise en presse écrite et sera appelé à le faire de plus en plus en coordination avec d'autres universités. L'écrit est lié de manière originelle à la civilisation occidentale et aux lumières qu'elle propagea. La presse en reflète et en nourrit toutes les étapes. Presse écrite et démocratie sont deux soeurs jumelles dont la naissance se prépare dès le XVII^{ème} siècle en Angleterre, aux Etats-Unis et en France. Aujourd'hui, après une phase de profonde remise en question par l'irruption des autres médias, il devient de plus en plus difficile d'imaginer qu'il puisse y avoir démocratie sans presse écrite, le citoyen sans le lecteur. C'est ce canton-là du paysage médiatique que l'enseignement du journalisme veut faire sein à Neuchâtel. Ce qui donne son sens à son enracinement au sein d'une faculté de lettres, conforté par le ménage constant depuis le XIX^{ème} siècle entre littérature et presse.

4. L'enseignement offert

L'offre de Neuchâtel se compose de trois cercles concentriques. Sur le seuil se situent les branches de l'enseignement universitaire sans lesquelles l'espace de la presse écrite ne saurait se concevoir. Histoire générale et histoire

suisse, droit constitutionnel, économie politique, science politique. L'offre d'enseignement journalistique proprement dite comporte les cours d'initiation à la pratique du journalisme et notamment les travaux d'écriture, ainsi que l'étude de l'entreprise de presse. Enfin, le noyau central de l'offre se compose de l'histoire, du droit, de la structure, de l'éthique et de la sociologie des médias, l'accent étant mis sur la presse écrite.

Cette offre est destinée d'abord aux étudiants de lettres pour lesquels elle représente à Neuchâtel aussi bien qu'à Lausanne une branche secondaire de licence sanctionnée par un certificat à l'issue des trois années de cours et d'examens. Mais elle est également ouverte aux étudiants d'autres facultés qui cherchent soit à acquérir l'ensemble, soit à étudier certaines branches particulières. L'enseignement est dispensé par des professeurs de l'Université et par des professionnels des médias.

4.1. Les cours offerts

- Technique et déontologie du journalisme
- Structure des médias
- Science politique
- Droit constitutionnel
- Droit des médias
- Economie politique
- Histoire des médias
- Histoire contemporaine de la Suisse
- Ethique de l'information
- Sociologie de la presse écrite
- Travaux pratiques
- Histoire de l'Europe depuis 1945

5. Conditions d'accès à l'enseignement du journalisme

Administrativement rattaché à la Faculté des lettres, l'enseignement du journalisme est organisé dans un cadre interfacultaire. Il est donc ouvert aux étudiants de toutes les facultés. En effet, chaque faculté prévoit dans les plans d'études une place pour certains cours de journalisme. Ceux-ci peuvent donc être intégrés dans la composition de nombreuses licences. Il est également ouvert aux auditeurs ainsi qu'aux professionnels des médias qui pourront obtenir une attestation d'études complémentaires en journalisme.

De plus, l'enseignement du journalisme est ouvert aux étudiants des autres universités de Suisse romande. Les conditions d'accès aux études de journalisme sont posées par les universités et facultés respectives.

Les études de journalisme se font toujours dans le cadre d'une licence. Elles peuvent également être effectuées en tant que formation post-licence. Les étudiants titulaires d'une licence peuvent donc également suivre les cours de journalisme et obtenir le certificat de journalisme après réussi les examens.